VOL. XLVI SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 20 JUIN 1917 34

ABONNEMENTS

Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 " "
Europe .... 2.50 " "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

LE MANITOBA EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ TOUS LES MERCREDIS PAR ANT. GAUVIN IMPRIMEUR

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :

Le Manitoba
42 AVENUE PROVENCHER
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : Main 3377

A OTTAWA

Le grand débat historique sur la conscription est commencé.

Sir Robert Borden a expliqué la loi dès la première lecture du bill. Le premier-ministre a indiqué les raisons qui l'ont porté à demander au parlement de voter cette loi. Les raisons, ou plutôt la grande raison, c'est que le besoin d'hommes au front est impérieux et urgent. La situation sur les champs de bataille de France, la défection de la Russie, la longueur de la guerre, exigent que les belligérants lèvent d nouvelles troupes, contre leur espérance des premiers mois du conflit. M. Borden a, de plus, donné l'assurance au pays que la conscription, si elle est dérétée par les Chambres, se fera de telle sorte qu'elle ne nuira en rien à la production agricole et industrielle.

Sir Wilfrid Laurier, le chef de l'Opposition, est intervenu dans le débat lundi après-midi. Il propose un amendement à la loi; cet amendement c'est que le principe de la conscription soit soumis au peuple par voie de referendum.

Le chef de l'opposition prétend de plus que le gouvernement, qui s'appuie sur un parlement vieux de six ans, n'a pas le pouvoir d'imposer une telle mesure.

Les autres orateurs jusqu'ici ont été sir Sam Hughes, Hugh Guthrie(un libéral qui votera avec le gouvernement) l'hon. M. Lemieux, qui appuie M. Laurier.

Le débat se prolongera, visiblement, d'une manière considérable.

UN PREMIER-MINISTRE ACADIEN

L'hon. A.-E. Arsenault, un Acadien-français, remplace l'hon. J.-A. Matheson, devenu juge, au poste de premier-ministre de l'Ile du Prince Edouard.

Comme l'histoire a de consolants retours pour ceux qui savent espérer et lutter. Bravo les Acadiens!

CURIEUSES METHODES

Durant la compilation des listes électorales du comté d'Iberville, six religieuses françaises naturalisées canadiennes se sont présentées pour faire inscrire leurs noms. Le greffier refusa de les inscrire sous le prétexte qu'elles ne pouvaient produire leur lettres de naturalisation. Ces lettres étaient en possession de la supérieure de la Congrégation, qui était absente à Montréal. On sait que la production de ces lettres de naturalisation est laissée, par l'Acte Electoral, entièrement à la discrétion du greffier (section 18).

Or, un peu plus tard, ce greffier, M. John A. Isbister, plaça sur la liste M. Auguste de Kerucez et une dame Therrien, deux naturalisés, sans leur demander de produire leurs certificats de naturalisation.

Ainsi on use de discrétion pour refuser le droit de vote à six religieuses de France qui ne peuvent momentanément produire des certificats dont, du reste, elles déclarent, sur l'honneur, avoir la possession; et on admet deux autres électeurs naturalisés sans même exiger la production des certificats!

O gouvernement Norris, quelle culbute tu vas prendre s'il n'en dépend que du vote français!

APPEL A LA CONCORDE

(La Gazette)

Ceux qui voudraient punir la province de Québec parce qu'elle n'a pas enrôlé, pour service d'outre-mer, un aussi grand nombre d'hommes que l'Ontario ou les provinces de l'ouest, ne devraient pas oublier qu'il existe un élément dans cette province, qui s'est montré à la hauteur de la population de n'importe quelle partie du Canada. Le nombre total des hommes enrôlés est de près de 45,000, chiffre de moitié supérieur à celui du premier contingent. Sur ce nombre se trouvent plusieurs milliers de Canadiens-français. La population a également contribué généreusement et même avec prodigalité au fonds patriotique. Les contributions particulières représentent des millions. Le gouvernement de Québec a souscrit un million de dollars, à la dernière session de la Législature. Tous ces dons en hommes et en argent doivent-ils compter pour rien? Les haines furieuses engendrées par la guerre, et qui sont devenues universelles, prévaudront-elles contre le droit et le bon sens dans un pays qui, comme le Canada, commence seulement à prendre le développement que lui imposent l'immensité de son territoire et l'importance de ses richesses naturelles? C'est l'union et non le désaccord qu'il faut actuellmeent pour la prospérité du Dominion. La guerre ne durera pas toujours et le Canada aura à surmonter de terribles obstacles, s'il faut que sa population soit déchirée par des jalousies de race et de religion et par une méfiance mutuelle, lorsque la paix sera rétablie.

PHILIPPE HEBERT

(La Patrie)

Par la mort de Philippe Hébert, disparaît la plus grande figure du monde artistique canadien. Le rayonnement de son génie avait traversé les mers, et il a reçu la consécration du gouvernement français et du souverain de la Grande-Bretagne.

Notre sculpteur national était doué d'une puissance créatrice prodigieuse et ses oeuvres sont à la place d'honneur dans toutes les principales villes canadiennes. Plusieurs méritent de figurer parmi les chefs-d'oeuvre du monde.

Il a puisé dans notre histoire la plupart de ses inspirations et les figures qu'il a immortalisées dans le bronze appartiennent à toutes les époques, depuis Maisonneuve, dont la statue orne la Place d'Armes, jusqu'à Edouard VII, dont le monument s'élève au square Phillips.

Sa mémoire vivra dans les oeuvres immortelles qu'il a créées.

Et nous souhaitons qu'un émule de notre sculpteur national entreprenne de nous conserver imprégnés dans le marbre ou le bronze, ses traits éminemment sympathiques.

Grand obstacle à l'unité nationale

Extrait du vibrant discours prononcé au banquet de "l'Unité nationale", à Montréal, le 24 mai dernier, par S. G. Mgr Georges Gauthier, Auxiliaire à Montréal:

Passant en revue les différentes provinces canadiennes, Sa Grandeur démontre et prouve que dans chacune d'elles, au point de vue de la question des écoles, les catholiques français, en minorité, y ont perdu leurs droits.

Et Sa Grandeur continue: "Je suis orgueilleux de dire que le Québec, sur ce point, n'a jamais violé la pacte de la Confédération.

"Tel est le grand obstacle à l'unité nationale, et je regrette de dire que nous n'en sommes pas responsables. Si la majorité française catholique du Québec avait traité la minorité anglaise protestante comme les Canadiens français sont traités dans quelques parties du Dominion, nous verrions "la torche de guerre" brandie des hauteurs de Westmount jusqu'aux rives du Pacifique. Nous avons été patients, nous le somes encore. Il se passe rarement une semaine sans que certains journaux d'Ontario publient des libelles honteux contre la province de Québec."

L'Ordre d'appel des Classes

Ottawa—Afin d'avoir les 100,000 hommes de renforts, requis par le bill du service obligatoire, présenté à la Chambre des Communes par sir Robert Borden, il ne sera pas nécessaire d'appeler plus que deux ou trois des dix classes, impliquées dans ce bill. C'est une déduction loyale faite des statistiques, déposées aux Communes par Sir Edward Kemp, hier.

Le rapport, qui a été préparé par R. H. Coats, statisticien du Dominion et contrôleur du recensement, établit que, d'après les statistiques de 1911, il y avait 760,453 célibataires entres les âges de 20 à 45 ans au Canada, et ce nombre inclut les veufs et les divorcés. Le total des hommes mariés des mêmes âges, total comprenant ceux dont l'état conjugal n'est pas connu, était de 823,096. Le recensement montre qu'il y avait 464,986 célibataires, nés au pays, 152,194 Britanniques et 143,273 de naissance étrangère. La proportion des hommes mariés de naissance canadienne, est considérablement plus élevée. Parmi les hommes mariés d'extraction étrangère, environ 40 pour cent sont les sujets naturalisés, conséquemment aptes au service militaire. Bien que ces données datent de six ans, M. Coates croit qu'elles représentent bien les conditions qui existent aujourd'hui au Canada, depuis que l'augmentation de la population mâle est pratiquement égale au nombre des enrôlements.

Dans les trois classes que le gouvernement a l'intention dit-on d'appeler les premiers sous les armes, il y a environ 565,000 hommes, aptes au service militaire. Dans la première classe, il y a 319,610 hommes, d'après le rapport, tandis que la classe qui comprend les célibataires jusqu'à 29 ans, en compte 205,125. Dans la classe 3, comprenant les célibataires de 30 à 34 ans, il n'y a que 112,011 hommes non mariés. Les statistiques démontrent qu'après les trois premières classes, on ne peut trouver que fort peu d'hommes jusqu'à ce qu'on ait atteint la cinquième classe.

Voici maintenant comment sont répartis les célibataires, compris entre les âges de 20 à 34 ans, dans les provinces du Canada: Ile du Prince-Edouard, 6,706; Nouvelle-Ecosse, 35,610; Nouveau Brunswick, 23,402; Québec, 123,831; Ontario, 201,430; Manitoba, 48,726; Saskatchewan, 90,571; Alberta, 53,979; Colombie Anglaise, 70,354; Yukon, 1,750; territoires du Nord-Ouest, 594.

Le serment devant la statue de Strasbourg

C'est une belle et saisissante inspiration qu'ont eue, cet après-midi, les représentants de l'Angleterre et de l'Italie. Venus à Paris pour confronter leurs idées avec les nôtres et pour coordonner mieux encore les efforts communs, ils ne devaient délibérer qu'en comité secret. Pourtant ils ont trouvé dans leurs coeurs généreux le moyen sûr de nous émouvoir et de proclamer en pleine clarté la conclusion de leurs débats. Les discours du prince Colonna, de M. O'Connor au pied de la statue de Strasbourg et la réponse du ministre de la guerre Painlevé furent excellents. Mais à elle seule déjà la démarche parlait.

Une telle réunion au pied de la statue qui perpétue depuis 1871 la protestation française, qui symbolise nos buts de guerre, qui place nos revendications sur le Rhin, c'est le témoignage que nous voulons, d'une même volonté, Trieste et le Trentin italiens, l'Alsace et la Lorraine françaises; c'est une éclatante adhésion au discours où M. Ribot hier proclamait que nous exigerons "des restitutions, des compensations, des châtiments et des garanties."

Alsaciens, Lorrains, ligueurs, (la Ligue des patriotes est considérée par les sociétés alsaciennes comme leur soeur disait il y a vingt ans Déroulède), tous, nous étions là, débout pour recevoir ce beau serment trilingue. Et dominant de sa haute taille cette foule, nous croyions voir nous appelions un noble absent; nous reconnaissions sa marche rapide, ses grands gestes, son visage au profil vigoureux et l'atmosphère généreuse qu'il mettait partout dans son sillage. Les paroles que nous applaudissions faisaient le plus nobre écho à son obstiné discours qui dura un demi-siècle.

Déroulède! il nous réunissait à l'extrémité de ce jardin auprès de la statue fameuse, le "Quand Même!" de Mercié, et, après avoir salué Jeanne d'Arc qui nous commande de ne jamais accepter la loi de l'étranger, nous venions ici jurer une éternelle fidélité à nos frères malheureux de Metz et de Strasbourg.

"Ardemment dévoués à la grandeur de la Patrie, désireux de relier entre elles les forces vives de la nation et persuadés que le relèvement du pays est une idée commune aux bons Français de tous les partis" (ce sont les termes mêmes de nos statuts), nous avons prêché de tout temps, avec la plus puissante monotonie, la nécessité de l'union sacrée contre le péril germanique. On nous combattait, même on nous blaguait. C'était s'attaquer à ce qu'il y a de plus profond dans l'âme française depuis 1871. Le culte patriotique dont cette statue n'a jamais cessé d'être entourée, les foyers de chaleur que nous entretennions autour du "Quand Même"? autour de la Jeanne d'Arc, sont tout à fait honorables pour notre pays. J'ai toujours plaint ceux qui rapetissent ce qu'ils regardent.

Quelques-uns accusaient la "Ligue des Patriotes" de vouloir monopoliser le patriotisme. "Accusation tout aussi fondée, répondait Déroulède, que de prétendre qu'une société de médecins veut monopoliser la médecine; une société de savants ou d'artistes, la science ou l'art; un société de bienfaisance l'aumône ou la charité". D'autres se récriaient contre notre groupement et nous demandaient si nous nous imaginions qu'il y eût de patriotes qu'à la Ligue? Eh! qui a jamais dit cela, bon Dieu? Mais si nous tenions pour bons patriotes ceux qui ne se liguaient pas, nous prions qu'on voulût bien ne pas tenir pour plus mauvais ceux qui se liguaient....

Le gouvernement nous a souvent combattus, mais nous savions bien qu'il savait lui-même les services que nous lui rendions. Que de fois nous avons entendu les hommes les plus qualifiés et qui avaient présidé aux affaires publiques, déclarer dans le privé: "Déroulède est utile". Grâce à la Ligue et au sentiment ligueur, souvent notre diplomatie put parler à l'étranger de forces intérieures qu'il fallait bien qu'elle ménageât.

Quand l'Empereur allemand exprimait son désir de visiter officiellement Paris, "Non, Majesté, répondait notre Quai d'Orsay, c'est impossible; nous ne pourrions pas répondre des explosions populaires: il y a la Ligue!"

Tout cela, en deux mots Painlevé le donnait à entendre, cet après-midi dans le salut qu'avec une superbe énergie il adressa à la "Ligue des Patriotes" l'aujourd'huie et au grand Français qu'avec nous il déclara regretter comme une force nationale.

Dans une telle journée, le gouvernement est heureux d'adopter cette sorte de temple du plein air que la tradition populaire et parisienne a aménagé sur le terre-plein devant la Madone de la Patrie. Il y trouve des symboles parlants, des rites qu'il accepte, une image vénérée dont les trois couleurs de France sont mêlées du ruban vert et noir de la Ligue et qui resplendit avec ses ex-voto sur un arc-en-ciel de drapeaux. Grâce à notre longue tradition, il peut dire en toute vérité à ses nobles amis d'Angleterre et d'Italie: "C'est ici un lieu ascré; c'est ici que pendant un demi-siècle la nation na cessé d'apporter, comme à l'autel du patriotisme, ses souvenirs et ses espérances. C'est un autel tout dressé pour recevoir nos serments."

D'outre-mer, sur l'appel de l'éloquent compagnon du vainqueur de la Marne, les voix mêlées des Américains et des Français s'élèvent: "C'est juré, disent-elles, sur la tombe de Washington". Que cette après-midi nos voix anglaises, italiennes, françaises, leur répondent: "C'est juré sur la sainte image de Strasbourg."

Quoi donc? Qu'est-ce qui est juré. N'ayons crainte de le répéter. Tous les peuples sont garants, les uns pour les autres, qu'ils veulent contre l'Allemagne des restitutions et des garanties, des compensations et des châtiments.

MAURICE BARRES,
de l'Académie française.

L'Alsace-Lorrain et la paix

(La Presse)

La dernière formule russe, au sujet de la paix, est déjà trop connue pour qu'il soit nécessaire de la répéter. La nouvelle Russie, tout en affirmant qu'elle ne fera pas de paix séparée avec l'Allemagne et qu'elle sera fidèle à ses promesses et à ses alliances, a posé une règle qui a jeté la France dans une inquiétude mortelle.

"La paix sans conquêtes et sans indemnités" pour la France, qui s'est saignée à blanc, dans la présente lutte, et qui, depuis 46 ans, porte au coeur une plaie toujours saignante, est un mot d'ordre décourageant et cruel, surtout lorsqu'il vient d'un pays ami, au sort duquel elle a lié sa propre existence.

Ce mot d'ordre, tout à fait captivant pour un peuple récemment délivré de l'oligarchie des Romanoff et prenant ses premiers ébats sous un soleil démocratique, est certainement parti de Berlin. Mais, chose pire encore, il a résussi à paralyser l'armée russe et à créer dans l'ancien empire des tsars, plus particulièrement parmi les classes socialistes et militaires, des opinions et des sentiments contre lesquels le gouvernement provisoire russe a toutes les peines du monde à lutter.

Et rien de plus naturel que tous ces obstacles, quand on sait que le nouveau gouvernement de Pétrograd est un peu dans la nécessité de gouverner suivant les désirs du "Conseil des ouvriers et des soldats". Les ouvriers, en établissant la journée de six heures, ont diminué, par le fait même, les moyens de défense de leur pays; les soldats, par les pouvoirs qu'ils se sont arrogés, ont toute l'influence voulue pour retarder indéfiniment l'action militaire de la Russie. Il va sans dire qu'ils ne se pressent pas de se battre.

La situation russe, telle qu'elle existe aujourd'hui, constitue indubitablement un triomphe pour l'Allemagne, qui, à force d'intrigues, a réussi à faire fraterniser ses soldats avec ses ennemis du front oriental, et à faire croire à un grand nombre de Russes qu'ils n'ont pas besoin de se battre pour reprendre le terrain perdu, puisque le Kaiser est prêt à faire une "paix sans conquêtes et sans indemnités".

Cette situation se complique encore du fait que la Russie actuelle semble ne pas vouloir bouger, avant que ses alliés aient accepté sa formule de "paix sans conquêtes et sens indemnités" qui est on ne peut plus blessante pour la France.

Cette dernière nation, en acceptant la règle russe, a cru devoir faire des réserves on ne peut plus raisonnables, en affirmant que la restitution d'un territoire volé et le paiement des dommages résultant d'une invasion ne devaient pas être contraires à la formule moscovite. Cette prétention de la France a été trouvée juste par les Etats-Unis, tel que le fait voir un discours récent de M. Ribot, où il dit:

Nous avons voulu repousser tout ce qui est piège, dans des formules séduisantes importées d'ailleurs à Petrograd. L'origine de ces formules est trop claire. Pas d'annexions! Cela ne peut pas vouloir dire que nous ne réclamerons pas l'Alsace-Lorraine, qui n'a cessé d'être française de coeur, depuis l'acte abominable qui viola la justice et le droit, en 1871.

Pas d'indemnités! S'il s'agissait d'humilier et d'opprimer les vaincus, nous n'en voudrions pas, mais il y a la réparation des dommages. Aucun gouvernement français ne pourrait renoncer à cette réparation, après les dévastations inouïes subies par notre territoire.

Nous sommes d'accord avec la conscience haute et claire du président Wilson. Aux yeux des Etats-Unis, la restitution de l'Alsace-Lorraine ne sera pas une conquête. La réparation des dommages ne sera pas un indemnité de guerre.

Il nous faut aussi des garanties qui préservent nos enfants du retour de pareilles horreurs. On examinera, le moment venu, quelles peuvent être ces garanties. La meilleure sera la constitution d'une Europe où toutes les nations s'appartiennent à elle-mêmes.

Les bonnes disposition des Etats-Unis à l'égard de la France auront sans doute une influence salutaire sur la Russie, qui se rend parfaitement compte, d'ailleurs, que la défaite de ses alliés serait la fin de la politique libertaire qu'elle vient d'inaugurer. Pour que la république russe ait quelque chance de survivre, il faut de toute nécessité qu'elle s'unisse et se solidarise avec ses deux soeurs aînées: la France et les Etats-Unis. Cette opération nécessaire est en train de s'exécuter. Depuis que la Russie a pris connaissance du dernier message du président Wilson, elle paraît mieux disposée à aider ses alliés et à interpréter sa formule de paix d'une façon qui leur assurera pleine justice.

M. RIBOT A LA CONFIANCE DU PARLEMENT

Paris, 11.—Après une séance qui dura deux jours, au cours desquels l'amiral Lacaze, ministre de la Marine, vit son ministère livré à la critique, notamment à cause des pertes en navires marchands, la Chambre des députés a pris un vote de confiance et ce partage fut ainsi 310 contre 178. La faculté fut laissée au gouvernement sur le fait que l'on ne prenait pas assez de mesures pour combattre les sous-marins.

Prenant la défense du gouvernement, le premier ministre Ribot dit que la guerre sous-marine a surpris toutes les marines alliées. Il a demandé de nouveaux crédits pour organiser la défense contre les sous-marins. Il a aussi déclaré qu'il fallait créer un département de défense contre les sous-marins et des crédits ont été votés en conséquence.

LE GENERAL JOHN-JAMES PERSHING

Le corps expéitionnaire de 27,600 Américains qui ira combattre en France sera commandé par le général Pershing.

Le général John-James Pershing est un des plus scientifiques manoeuvriers de l'armée des Etats-Unis. Il a cinquante-sept ans et trente et un ans de service. Sorti de West-Point, dont il fut un des plus brillants élèves, John-James Pershing a servi dans la cavalerie.

L'instruction militaire, telle qu'elle est comprise à la grande école de West-Point, ne sepécialise pas absolument les élèves officiers qui doivent apprendre le maniement des différentes armes. Un général de cavalerie aux Etats-Unis n'a pas une compétence exclusive. Il doit être aussi un artilleur, un pionnier et se montrer apte au commandement de l'infanterie. Les expéditions entreprises par les armées de l'Union américaine réclament en effet des chefs d'aptitudes variées, embrassant l'ensemble des connaissances de l'art de la guerre, et qui souvent, après avoir victorieusement achevé la période des opérations militaires, doivent jouer un rôle délicat d'administrateurs et de pacificateurs.

Le général Pershing est un de ces grands chefs très complets et qui a fait ses preuves sur les champs de bataille, dans les conseils de négociations pacificatrices et dans l'école. Il a réprimé les mouvements des sauvages Moros, des Sioux; il a pris part à la guerre hispano-américaine, suivi la campagne de Mantchourie, comme attaché étranger dans l'état-major de Kuroki, et servi d'instructeur à West-Point.

C'est un homme d'une grande distinction, robuste, froid, énergique. Front carré, mâchoire solide, des yeux vifs sous de forts sourcils; le nez a l'arête large, sa figure porte la marque de l'obstination réfléchie et de l'intense observation à quoi nul détail ne doit échapper. Ses soldats voient en lui un chef juste, plein de talent et d'une imposante dignité militaire. Il a un grand prestige. Comme organisateur et conducteur d'armée, il est de premier ordre. A la poursuite de Villa, l'an dernier. Avec ses troupes suivies de leur train, à travers un pays hostile et presque sans routes, il a couvert 110 milles en quarante-deux heures.

Les généraux français trouveront en lui un camarade digne de leur science, de leur valeur et de leur audace.

Les débuts de la révolution russe

Extrait du carnet de notes de M. Claude Anet, journaliste français, qui faisait récemment le voyage de Russie:

Me voilà dans le magnifique palais de Tauride, centre de la révolution russe. Partout des soldats armées, quelques civils, quelques femmes dans la salle circulaire; par terre, des boîtes de conserve vides, des boîtes de cigarettes, des débris de la nuit passée là par deux mille hommes. Dans la superbe salle Catherine, une foule énorme de soldats autour d'une estrade où parle Kerensky, pâle, tendu.

Il recommande aux soldats une stricte discipline; et cet appel peut apparaître — mais apparaître seulement — ironique, adressé à ces hommes qui se sont révoltés contre leurs chefs, en ont tué un certain nombre et ne salunt même plus ceux qui ont passé avec eux à l'émeute.

Je trouve Chingaref. Il est fatigué, les traits tirés. Il me dit que, pour l'instant, je ne puis télégraphier à mon journal, mais je lui fais comprendre la nécessité qu'il y aura, lorsque le télégraphe sera rouvert, de me laisser télégraphier librement dans un sens rassurant. Je lui montre nos hommes depuis trois ans dans les tranchées, apprenant par des pancartes sur les tranchées allemandes que l'armée russe s'est révoltée.

—Il faut, lui dis-je, que je puisse télégraphier que c'est pour se défaire à jamais du parti allemand que le peuple et l'armée se sont soulevés, et que la guerre contre l'Allemagne reprendra plus ardente que jamais. Il faut que je puisse le dire, monsieur, et il faut que cela soit vrai.

Je le quitte. J'arrive dans la salle Circulaire. Un prodigieux spectacle m'y attend. La foule court.

—On amène Sturmer! crie-t-on.

Et voilà, en effet, l'ancien président du conseil, la créature de Raspoutine. Il est entouré de soldats qui tiennent des revolvers braqués sur lui. D'autres le suivent, le coutelas au poing.

Le vieillard, toque à la main, est enveloppé d'un grand manteau Nicolas, au col de fourrure tombant jusqu'aux pieds. Sa face est aussi blanche que sa longue barbe; ses yeux bleu pâle sont sans expression; il paraît ne pas voir, être retombé dans l'enfance. Il s'avance insensible, en tibutant.

Un ordre est entendu:

—Baissez les revolvers!

Les revolvers s'abaissent. Et on pousse dans une chambre à gauche celui qui fut premier ministre de l'Empereur et autocrate de toutes les Russies.

IL FAUT CONFISQUER

M. Léon Daudet, dit l'*Evénement*, publie dans *l'Action Française* un intéressant article au sujet des intérêts que possède le kaiser au Canada et aux Etats-Unis. Il préconise dans cet article la saisie de tous les biens de Guillaume II.

Cet article de l'auteur de la "Vermine du Monde," et qui connaît une foule de chose dont les autres n'ont qu'une notion imparfaite, coïncide avec une nouvelle récemment publiée par le *Daily Mail* du London, et qui se lit comme suit:

"Le bruit court avec persistance, dans les milieux financiers, que le kaiser a placé, il y a quelque temps, pour 50 millions de francs de valeurs dans les banques de New-York; on dit aussi qu'il serait le principal propriétaire du Whitehall Building, un gratte-ciel qui commande une vue magnifique du port de New-York.

"Afin de tirer cette question à jour, les gouverneurs de la Bourse de New-York ont décidé d'inviter tous les agents de change à établir la liste de tous les étrangers ennemis pour le compte desquels ils ont négocié ou détiennent des fonds ou des titres. Les résultats de cette enquête seront transmis aux autorités fédérales."

M. Léon Daudet déclare à son tour que le kaiser possède des fonds considerables au Canada et aux Etats-Unis. Ces fonds ne seraient pas des fonds bancaires mais ils consisteraient, pour le Canada, dans des participations agricoles, et, pour les Etats-Unis, dans des participations industrielles. Le kaiser n'est jamais en nom, affirme M. Daudet; il est représenté par des hommes de paille; c'est ainsi que Ernest Schmid, directeur de la "Maggi Kub", société allemande qui a commencé par être suissesse pour devenir ensuite française, représente Guillaume quant aux affaires de terrains au Canada.

Et, en passant, disons que cette société a été l'une des grandes fournisseuses des armes allemandes. Et M. Ernest Daudet dit:

"Les autorités canadiennes ont donc à rechercher les affaires où se trouve le nom de Ernest Schmid. Elles sauront que ces affaires sont, pour la plus grande part, sinon la totalité des actions, des affaires appartenant à Guillaume II "personnellement." Je réponds qu'elles sont de bonne prise."

Les renseignements que donne aussi l'auteur de "L'Avant-Guerre" sur les biens de Guillaume aux Etats-Unis sont des plus intéressants. Par l'entremise de quatre de ses créatures, le kaiser contrôle même deux banques aux Etats-Unis.

LA FAMILE DE NICOLAS ROMANOFF AURA LE DROIT DE VOTE

Petrograde, 14.—Après un long débat à la Commission qui est chargée d'établir les règles qui gouverneront les élections à l'assemblée constituante, il a été décidé d'accorder le droit de vote à Nicolas Romanoff, l'ex-Tsar, et aux membres de la famille impériale. Plusieurs orateurs ont dit qu'en privant Nicolas de son droit de vote on aurait l'air d'exercer une revanche politique et que puisque la famille Romanoff avait abdiqué librement le pouvoir et que le grand-duc Michel avait déclaré qu'il s'en rapporterait à la volonté du peuple exprimée par une assemblée constituante, il serait injuste de ne pas les laisser voter. Finalement la Commission a adopté une résolution déclarant que tous les citoyens jouissant de leurs droits civiques, à l'exception des sourds et muets, pourraient prendre part aux élections.

LES ASSISES

Les assises d'été sont commencées; elle sont présidées par l'hon. juge Prendergast.

Conflagrations dans Québec

Trois centres importants de la province de Québec ont été visités par le feu hier: Sorel, St-Hilaire et Saint-Jean. A Sorel, l'incendie s'est déclaré près des quais; pertes $500,000. A Saint-Hilaire les pertes sont de $150,000. A Saint-Jean, les pertes se montent à $80,000.

AUX ETATS-UNIS

"L'Opinion Publique" de Worcester, Mass., constate que c'est dans le quartier où les Canadiens sont le plus nombreux, que le chiffre des inscrits a été le plus élevé. Et c'est aussi dans ce quartier que le nombre des exemptions a été, toutes proportions gardées, le plus restreint. Dans le quartier 3, il y a eu 3,968 inscriptions et 920 demandes d'exemption.

A Boston, 80,000 hommes se sont fait inscrire sur les registres de conscription lors du recensement militaire de mardi.

80,000 hommes!

Admettons qu'on exempte la moitié de ces 80,000 hommes. Il en restera encore 40,000. Boston aura donc fourni aux Etats-Unis plus d'un corps d'armée, et cela sans s'imposer un sacrifice de nature à causer une perturbation quelconque dans le fonctionnement de son organisme.

LA QUESTION DE L'IRLANDE

Londres, 16—Le premier ministre, M. Lloyd George, a annoncé quelle sera la composition de la convention chargée de régler la question irlandaise. Il a affirmé que le gouvernement a cherché à obtenir des représentants de la vie irlandaise de tous les jours. Il a invité les conseils de comté et les conseils des bourgs à déléguer leur président, et les conseils urbains à choisir 2 représentants. Les églises seront représentés par 4 évêques catholiques, les archevêques de Dublin et le révérend Irwin, modérateur de l'Assemblée presbytérienne.

M. Devlin a demandé au premier ministre, comme préliminaire de la convention, qui réussira, tous l'espèrent, a-t-il dit, d'annoncer la libération des Sinn Feiners prisonniers, puis M. Lloyd George a exprimé le profond sentiment éprouvé par la Chambre au sujet de la perte qu'elle vient de faire par la mort du major Redmond, l'un des plus vieux, des mieux connus et des plus aimés des députés.

Le premier ministre a dit qu'il ne peut pas rendre convenablement la tristesse causée par la disparition de cette belle et chevaleresque figure. Trop âgé pour être astreint au service militaire, le major a recherché volontairement, avec un courage joyeux, les périls et les privations de la guerre. La Chambre n'oubliera jamais l'appel adressé par le major Redmond, lors de sa dernière apparition au parlement. Ce soldat avait pris part aux plus sanglants combats de la guerre et personne ne pouvait lui reprocher de n'avoir pas fait son devoir. Le major Redmond était par-desus tout un ardent patriote, et comprenait que la plus grande chance offerte à l'Irlande de gagner la liberté, c'est de combattre aux côtés de la Grande-Bretagne, dans cette grande lutte pour la liberté. C'est pour l'Irlande qu'il a donné sa vie.

En terminant, M. Lloyd George a cité le dernier discours du major Redmond. Il a rappelé que des soldats de l'Ulster l'ont emporté avec soin hors du champ de bataille dans une voiture d'ambulance de l'Ulster, et a déclaré que l'appel de Redmond vient d'une tombe creusée à la frontière de la terre pour laquelle le patriote irlandais a donné sa vie. Le premier ministre a prononcé son discours dans un silence solennel.

En rendant hommage au major Redmond, sir Edward Carson a mentionné le fait qu'il a fortement préconisé l'entrée des Ultéristes dans la convention. Si Ultéristes et nationalistes pouvaient combattre côte à côte dans la grande cause de la liberté humaine, je ferai certainement tout en mon pouvoir, a-t-il dit, pour aider à une solution du problème irlandais répondant à l'idéal de liberté de tous les partis en Irlande.



LE ministère des Travaux public recevra jusqu'à 4.00 P.M., mardi, le 3 juillet 1917, des soumissions pour fournir le charbon nécessaire aux divers édifices publics appartenant au gouvernement fédéral, dans tout le Dominion, lesquelles devront être cachetées, adressées au sous-signé, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour la fourniture du charbon aux édifices publics du gouvernement fédéral dans le Dominion."

On peut se procurer des imprimés comprenant le devis et la formule de soumission en s'adressant à ce ministère et aux gardiens des édifices publics du gouvernement fédéral.

Les soumissions devront être libellées, sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute intégarleemn tec ocntrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 9 juin 1917.

N.B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

33—34

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.

LA GUERRE

Paris, 12 juin—Au nord l'infanterie française et belge préparent une nouvelle offensive.

* * *

Les anglais capturent un mille de tranchées région de Messines.

* * *

Paris, 13 juin—Combats d'artillerie en Champagne. Les troupes anglaises et canadiennes se rapprochent de Lens.

* * *

Les soldats russes de France font une offensive.

* * *

Paris, 14 juin—Les allemands essaient en vain de reprendre le terrain perdu à Lens.

* * *

Rien de spécial sur le front français.

* * *

La cavalerie française entre en Thessalie (Grèce) pour prendre le contrôle de la récolte.

* * *

Londres, 14—Les aviateurs allemands font un raid sur Londres, tuent 97 personnes et en blessent 439. Une terrible bataille se livre dans les airs pendant 20 minutes.

* * *

La Russie reste toujours dans le chaos; le gouvernement va s'emparer de la production et de la distribution.

* * *

Paris, 15 juin—Les Allemands retraitent à l'est et au sud de Messines.

* * *

Artillerie sur le front français.

* * *

En Grèce Venizelos deviendra premier-ministre.

* * *

Paris, 16 juin—Bataille dans les Flandres; journée relativement tranquille sur le front anglais.

* * *

En Grèce l'armée française prend de plus en plus contrôle de la situation.

* * *

Paris, 18 juin—Les Italiens remportent un succès qu'on croit important dans le Trentin.

* * *

Les Français repoussent une attaque en Champagne.

* * *

La Russie repousse la paix séparée que lui offrait l'Allemagne.

* * *

Graves désordres en Espagne.

* * *

Deux Zeppelins jettent des bombes sur les côte d'Angleterre. Plusieurs personnes tuées et blessées. Un des Zeppelins est détruit.

* * *

Paris, 19 juin—Tranquillité relative sur le front français.

* * *

L'armée de Sarrail, délivrée de la menace grecque, paraît préparer une offensive en Serbie.

L'AME ALLEMANDE

L'Amirauté britannique communique ce récit:

"Dans sa déposition relative au coulage qui a eu lieu le 27 avril, du vapeur "Thracia", le seul survivant, Douglas Duff, âgé de quinze ans et demi, qui faisait les fonctions de quatrième officier, a dit:

"Après le torpillage, je restai de deux heures et demie à trois heures cramponné à une chaloupe retournée, dont l'arrière avait été arraché par l'explosion.

"Le sous-marin s'approcha de moi, au milieu d'une profonde obscurité, vers onze heures du soir; un Allemand s'enquit du nom du navire coulé, de la nature de sa cargaison, de son port de départ, du port de destination, et il ajouta:

"Etes-vous Anglais?

"Ayant entendu ma réponse, il dit:

"—Je vais vous fusiller.

"Je lui répondis:—Eh bien, faites.

"L'Allemand riposta:—Je ne veux pas gaspiller ma poudre à tuer un cochon d'Anglais (sic). Et il me laissa cramponné à la chaloupe.

"Recueilli par un bateau de pêche français, je fus transféré à bord du torpilleur français "Ardent" qui, trois jours après, me débarqua à Lorient."

Richepin, naguère, rappelait cette variante de la fable du loup et de l'agneau. Celui-ci, dès la première réplique, interrompait "la bête cruelle":

—Inutile de discuter, disait-il. Emporte-moi tout de suite....

Le pirates boches, de même, ne pourraient-ils noyer les enfants de quinze ans sans injures ni menaces?

UN BRAVE DE PLUS

Nous apprenons que M. René Poirier, fils de M. et Mme V. Poirier et frère de Mlle Jeanne Poirier l'artiste amateur au devoûment si apprécié, de Saint-Boniface, vient d'être décoré de la Croix de Guerre, avec étoile, pour sa bravoure au front français. Félicitations au héros et à ses parents.

AVIS

MANITOBA AND ONTARIO RAILWAY COMPANY

Avis est par les présentes donné que demande sera faite au Parlement du Canada à sa présente Session d'un Acte incorporant une compagnie de chemin de fer pour l'avantage général du Canada sous le nom de "The Maniotba and Ontario Railway Company" avec pouvoir de tracer, construire, et faire fonctionner une ligne de chemin de fer, d'un point à ou près de Brereton Station sur la ligne principale du chemin de fer National Transcontinental dans la Province du Manitoba, à un point sur la rivière English dans la Province d'Ontario, entre la frontière est du Manitoba et le 94me. méridien de longitude; de là au nord à un point sur la Baie d'Hudson entre l'embouchure des rivières Albany et Nelson; avec pouvoir de faire jonction avec aucun chemin de fer ou chemins de fer maintenant en construction ou qui pourra ou pourront être construits dans le futur à ou près du territoire couvert par ce chemin de fer; aussi pouvoir de construire, mettre en exploitation et maintenir tous ponts, chemins, quis, ou traversiers nécessaires; aussi de bâtir, acquérir, posséder et entretenir ces quais et entrepôts connexes à ce chemin de fer, aussi tous autres pouvoirs qui sont ordinairement donnés aux compagnies de chemin de fer.

Daté à Ottawa ce 26 avril, A.D. 1917.

EWART, SCOTT, MACLAREN & KELLY
14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.
Représentant A. H. Stewart, Brockville, avocats des requérants.



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter en personne à l'agence où à la sous-agence des terres du Dominion pour le district L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais pas aux sous-agences, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres sous certaines conditions; une maison habitable doit être construite sur le homestead à moins que la condition de résidence ne soit accomplie dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura droit de préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead et 50 acres de culture en plus. La patente pour la préemption peut être obtenue en même temps que celle du homestead sous certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 de l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir un maison valant $300.

La quantité d'acres à cultiver peut être réduite en cas de terrains rocailleux, trop durs ou en broussailles. On pourra sous certaines conditions remplacer la culture par l'élevage des animaux.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

La Saint-Jean-Baptiste

Dimanche prochain aura lieu à la cathédrale la grand'messe solennelle de la Saint-JeanBaptiste.

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque et Mgr Dugas étant en voyage dans l'Ouest, l'adresse ordinaire de la Société Saint-Jean-Baptiste à l'autorité diocésaine se trouve supprimée.

LE PONT PROVENCHER

La Dominion Bridge Company déclare qu'elle commencera immédiatement l'altération qu'elle doit faire subir aux piliers avant d'y poser la structure d'acier. Elle déclare de plus qu'elle a terminé une partie considérable des travées, et qu'elle fera tous ses efforts pour livrer le pont au traffic cette année.

LE CONCERT HELIE

Nous offrons nos très cordiaux compliments à M. Hélie et à ses amis: le concert qu'ils nous ont donné hier soir a été très beau. Nous n'avons qu'un regret à exprimer, c'est que ce concert soit pour M. Hélie le chant du cygne parmi nous, car M. Hélie nous faisait ses adieux.

Notre ténor canadien-français a remporté hier l'un de ses plus splendides succès; il était en voix, et son répertoire était excellent: Gounod, Holmes, Franck, Bizet, Chaminade, Godard.

Nos compliments aussi à mademoiselle Patenaude, qui a chanté en duo avec M. Hélie le *Parle-moi de ma mère,* de Bizet; aussi à M. J. A. Beaupré, qui a tenu la partie du baryton dans cet autre délicieux morçeau de Bizet, *les Pêcheurs de perles.*

Nous nous bornons à ces quelques lignes à cause de l'heure tardive. Mais notre hommage aux artistes est bien sincère et il exprime bien, aussi, le sentiment du public.

AUGER—DE DENUS

Hier matin, a eu lieu, dans la chapelle privée du palais archiépiscopal le mariage de monsieur Albert Auger, ingénieur civil, fils de madame J. C. Auger, de cette ville, avec mademoiselle Rolande Rolland de Renus, fille de madame André Rolland de Denus, aussi de Saint-Boniface.

Le mariage a été conféré aux époux par Mgr Dugas, P.A.; M. Napoléon Bétournay accompagnait le marié, son neveu; et la mariée était accompagnée par son frère M. Jacques de Denus.

Monsieur et madame Auger sont partis à midi pour Banff et le Lac Louise.

* * *

Samedi soir les amis de M. Auger se sont réunis pour le complimenter et lui offrir un cadeau, une jolie coutellerie en argent. Cette réunion a eu lieu chez M. Alexandre Bernier; et c'est M. l'échevin. J. A. Beaupré qui a prononcé le discours d'usage. Veillée fort agréable, et pleine de joyeuse cordialité!

LE CONGRES DES MANUFACTURIERS

L'association des Manufacturiers canadiens a terminé sa convention le 15, à Winnipeg, après une séance de plusieurs heures durant laquelle on a discuté la question du traffic et la situation des chemins de fer canadiens. Finalement, on a adopté une résolution demandant au gouvernement de prendre des mesures immédiates pour faire cesser ce besoin désespéré d'équipement en fournissant une forte quantité de voitures et de locomotives qu'elles cèderont aux compagnies soit à bail ou par contrat d'achat. On a aussi adopté une motion demandant la formation d'un comité de fidéicommissaires pour percevoir de ces compagneis en mesure de remplir leur obligations tous les argents et pour fixer et en même temps surveiller les dépenses des chemins de fer auxquels on a avancé de l'argent. La nationlisation des chemins de fer paraît avoir l'approbation générale de tous les membres, mais on décida de remettre à plus tard, ce projet. M. S.-R. Persons, de Toronto, a été élu président: MM. W.-J. Bulman, de Winnipeg et T.-R. Howard, de Montréal, vice-présidents, et F.-J. Ellis, de Toronto, trésorier.

M. Arthur L. Auger, d'Edmonton, est en ce moment en visite chez M. Isaïe Lavoie, avenue Provencher.

AU CLUB "LE CANADA"

La salle à manger du club "Le Canada" peut asseoir une vingtaine de personnes à la fois: il arrive assez souvent le midi que les places sont toutes prises. Rien de plus réchauffant pour le patriotisme canadien-français que d'entendre les conversations animées en langue française qu'on y entend alors, de même dans la salle de billard attenante. Un habitué faisait l'autre jour la juste remarque que voici: Ici on parle, on mange, on joue, on fume, on lit on fait tout en français. Vous qui lisez ces lignes essayez de ce régime: vous verrez comme vous vous en trouverez bien. Vous connaissez l'adresse: 282, rue Main.

—Communiqué.

L'hommage des Anglais à Jeanne d'Arc

De M. Ludovic Fert, dans le Gaulois:

Ces jours derniers, certains de nos confrères publiaient une lettre d'un officier anglais, le capitaine John Dicker, blessé au cours de la guerre actuelle sur le front britannique, à Loos, lettre où celui-ci, en déclarant qu'il appartenait au culte presbytérien, émettait le voeu de l'érection d'une statue à Jeanne d'Arc par ses compatriotes. Le monument serait un don de l'Angleterre à la France. L'officier anglais ajoutait que l'idée avait rallié de nombreux adhérents en Angleterre et citait, parmi les partisans du projet, le maréchal French.

On sait que, depuis l'ouverture des hostilités, les monuments élevés à la mémoire de Jeanne d'Arc, à Paris et à Rouen, ont été, en de nombreuses occasions, l'objet d'hommagse particuiers de la part des officiers de l'armée britannique. A ce propos, il est intéressant de rappeler qu'au printemps de 1915, un groupe d'officiers anglais blessés pénétrèrent, un matin, dans l'église Saint-Louis, à Versailles, et allèrent déposer au pied de la statue de Jeanne d'Arc, qui décore le choeur, une splendide gerbe d'oeillets et de roses, "en souvenir et en témoignage d'admiration à leurs camarades français".

Enfin, le Times, au nom d'un public nombreux, s'élevait tout récemment contre le projet formé à Londres par certains artistes—au reste fort bien intentionnés—tendant à commémorer la fête de Jeanne d'Arc par un pageant, sorte d'évocation historique où la vierge d'Orléans aurait été interprétée par une personalité féminine avec toute la ferveur et tout le respect dus à une pareille mémoire. Bien que les recettes de la manifestation artistique fussent réservées a une des oeuvres de guerreplacées sous les auspices de la société britannique, le Times demandait que le projet fût abandonné, en raison du caractère auguste de l'héroïne, vénérée comme une sainte par l'Eglise. On se rendit aux observations du Times. Mais on n'a pas moins quêté le 8 mai, à Londres, jour de la fête de Jeanne d'Arc, au profit de l'oeuvre de guerre. Il est inutile d'ajouter que la collecte fut des plus fructueuses.

* * *

Ces faits parlent d'eux-mêmes et montrent l'état d'esprit actuel du peuple britannique à l'égard de l'héroïne nationale de la France. Cependant, il ne faudrait pas juger cet état d'esprit comme tout à fait nouveau et l'attribuer uniquement à la communauté de sentiments qui unit en ce moment l'Angleterre à la France. Ces manifestations d'admiration et de sympathie pour l'héroïne française ont des origines plus lointaines. En effet, du jour où il a soulevé le voile des erreurs qui prêtaient à Jeanne d'Arc des pouvoirs diaboliques, le peuple anglais a senti et compris toute l'incomparable grandeur du rôle dévoulu à l'humble et héroïque jeune fille.

Déjà, en pleine lutte, de nobles Anglais s'étaient inclinés devant elle. Les chroniques du temps racontent comment le comte de Suffolk fut fait prisonnier, à la suite du rude assaut de Jargeau, livré par Jeanne d'Arc au lendemain de la prise d'Orléans. Suffolk avait d'abord refusé de se rendre.

—Rendez-vous! lui crièrent le duc d'Alençon et d'autres seigneurs.

— Dussé-je mourir, s'écria Suffolk, je ne me rendrai point à vous!

— Rendez-vous! lui cria t-on encore.

— Si je me rends, déclara Suffolk, je me rendrai à la Pucelle, qui est la plus vaillante femme du monde, et qui, je le vois bien, doit tout subjuguer!

Et Suffolk remettait, peu après, son épée à Jeanne d'Arc.

Un descendant de ce courageux et loyal capitaine, l'héritier du nom, chef de la maison actuelle des Suffolk, est tombé ces jours derniers sur le front occidental, en combattant avec les Anglais et les Français de 1917, pour le triomphe de la civilisation contre la barbarie.

Un homme d'Etat Irlandais

Du "Journal Press", d'Ottawa:

M. John Redmond, chef des nationalistes irlandais, a dirigé la question irlandaise, depuis le commencement de la guerre, avec l'habileté d'un homme d'Etat consommé. Il s'est efforcé, au prix des plus grands sacrifices politiques, de placer l'Irlande sous un jour favorable aux yeux de l'Empire britannique et de l'univers. Les résultats de la politique de M. Redmond, s'il ne se trouve pas des extrémistes dévoyés pour les contrecarrer, permettront de présenter la question de l'autonomie, une fois la guerre terminée, sous un aspect entièrement nouveau. Ardent patriote comme il est, M. Redmond est un de ceux qui déplorent le plus les excès de l'élément Sinn Fein.

Une legion Israelite

Du "Jewish Chronicle", de Montréal:

Nos confrères anglais, le "Jewish Chronicle" et le "Jewish World", de Londres, demandent la formation d'un corps de volontaires israélites pour aider les anglais à reconquérir la Palestine ? A l'heure actuelle, tout semble plaider en faveur de semblable mouvement. Les outrages dont nos frères sont victimes, en Palestine, la destruction dont ils sont menacés, tout tend à prouver la nécessité de semblable expédition. Un corps d'ouvriers de génie israélite devrait être notre première contribution et nous aiderions ainsi les Anglais à poursuivre leur avance et à relever les ruines qui s'élèvent sur l'emplacement des établissements juifs. C'est là une brillante tâche qui doit enflammer l'émagination de tout israélite digne de ce nom et c'est une occasion propice d'aider les Alliés, et, en même temps, à la cause nationale des Hébreux.

Eloge de Lloyd George

Du "Journal de Genève":

M. Lloyd George a deux grands talents, qui se complètent: il sait vouloir et il sait parler. Il n'est pas supérieur à ses contemporains par l'instruction et les connaissances acquises, mais il est doué d'un don prodigieux d'assimilation, il comprend mieux et plus vite qu'aucun autre et, lorsqu'il a compris, il sait couler sa pensée en formules frappantes. Son éloquence n'est pas faite de périodes, mais de raccourcis. Moins harmonieuse, peut-être, elle est singulièrement agissante. Enfin, M. Lloyd George est doué d'une faculté de vouloir, qui fait à la fois la grandeur et le danger de sa personnalité. Car si notre époque manque de gens qui sachent se décider, il peut y avoir quelque inconvénient à résoudre définitivement, en dix minutes, les plus graves problèmes de l'histoire. Par cet ensemble de qualité magnifiques, y compris leurs revers, M. Lloyd George est le plus grand homme d'Etat de notre époque.

LE CHEMIN DE LA PAIX

Le gouvernement russe, reconstitué sous l'influence des socialistes, va faire une déclaration pour définir sa politique. Il n'attend plus pour la publier, semble-t-il, qu'un vote de confiance du Conseil des délégués ouvriers et militaires. On apprend qu'il se prononce pour une paix sans annexions ni indemnités, fondée sur le droit qu'ont les peuples de disposer d'eux-mêmes.

Nous ne craignons nullement d'examiner cette formule. Sûrs de notre juste cause, nous abordons toutes les discussions loyales avec autant d'empressement que l'Allemagne en met à les fuir.

M. Asquith disait avant-hier à la Chambre des communes que des mots comme "annexions" risquent d'être mal compris, le vocabulaire international étant encore fort imparfait. Nous croyons qu'il y a un moyen très simple d'éviter les fausses interprétations: l'on n'a qu'à se reporter aux événements qui ont introduit ces mots dans le langage de la diplomatie contemporaine Sur des faits aussi connus, il ne peut pas y avoir d'équivoque.

Dans le langage contemporain, les mots "annexions" et "indemnités" datent de 1871. Au traité de Francfort. l'Allemagne a en effet "annexé" l'Alsace-Lorraine et exigé de la France une "indemnité" de cinq milliards.

'annexion est donc une opération qui consiste à prendre des provinces malgré la volonté manifeste et persistante de leurs habitants. Volonté manifeste: qu'on se rapelle chez nos alliés Russes, l'émouvante protestation des député alsacien-lorrains à l'assemblée de Bordeaux. Volonté persistante: qu'on se rappelle avec quelle persévérance l'Alsace-Lorraine a envoyé des députés protestataires au Reichstag allemand. Aujourd'hui encore, quarante-six ans après le crime, M. l'abbé Wetterlé, député catholique, et M. Weil, député socialiste, sont parmi nous les témoins de cette imprescriptible affirmation du droit.

Quant à l'indemnité, telle qu'elle a été définie par l'acte de l'Allemagne, c'est une contribution de guerre imposée par l'agresseur au vaincu. Car nos alliés russes n'ignorent certainement pas qu'en 1870 le gouvernement prussien fut l'agresseur: Bismarck en personne l'a avoué, en reconnaissant qu'il avait falsifié la dépêche d'Ems.

En prenant ainsi les mots dans leur sens réel — le sens que l'Allemagne même leur a donné — nous pouvons en toute sincérité repondre au gouvernement russe: "La France est d'accord avec vous. Elle ne réclame, pour faire la paix, ni annexions ni indemnités."

Elle réclame au contraire la destruction de l'oeuvre malfaisante que les Prussiens ont accomplie, lorsqu'ils ont inscrit dans le traité de 1871 une annexion—comme dans celui de 1815—et une indemnité. Si on laissait subsister ces iniquités, si on les confirmait dans le traité futur, c'est alors qu'on signerait vraiment une paix avec annexions et indemnités, mais au profit de l'Allemagne. Et cette paix serait empoisonnée, elle aussi, car elle donnerait encore une fois une prime à l'agresseur. Ce n'est pas cela qu'on veut à Pétrograd, n'est-ce pas?

Du reste, le gouvernement russe s'apprête à déclarer que les peuples ont le droit de disposer d'eux-mêmes. Comment exerceraient-ils ce droit, s'ils n'avaient pas de recours contre les conquérants qui les ont mutilés, contre les envahisseurs qui les ont ruinés?

Les socialistes russes savent bien qu'il ne suffit pas de proclamer un droit pour en assurer la jouissance à l'homme qui en est investi. S'ils combattent le libéralisme "bourgeois", c'est précisément parce qu'ils lui reprochent, à tort ou à raison, de ne fournir à certaines classes sociales qu'un titre nu, sans y ajouter le moyen de faire valoir ce titre. Mais le raisonnement qu'ils appliquent entre classes ne s'applique pas moins entre nations.

Si, ayant dit que les peuples sont libres, vous n'aviez pas soin de réunir en un même Etat les divers tronçons d'un même peuple, vous ne diriez rien du tout, ou bien vous exciteriez simplement les opprimés à des révoltes stériles, et les oppresseurs à des cruautés préventives.

Si, ayant affirmé que chaque peuple est maître de son sort, vous ne faisiez pas rendre aux populations pillées tout l'outillage et tout l'argent qui étaient nécessaires au fonctionnement de leur vie économique, vous n'apporteriez qu'une répugnante hypocrisie: comment nos mineurs du Pas-de-Calais, nos tisserands du Nord, nos agriculteurs de Picardie et nos contribuables de la France entière seraient-ils maîtres de leur sort, si l'agression allemande qui a saccagé nos mines, emporté nos machines, dévasté nos champs et endetté si lourdement notre pays ne devait pas être suivie d'une réparation équitable?

Pour qu'une nation soit indépendante, à notre époque surtout, il faut qu'elle puisse cultiver, fabriquer, payer. Si la France, la Belgique et la Serbie ne le pouvaient plus, tandis que l'Allemagne intacte le pourrait encore, si nous ne pouvions plus nous armer et si l'Allemagne le pouvait toujours, que vaudrait notre prétendu droit, que durerait cette prétendue paix?

Ainsi la formule même que les socialistes russes ont imposée conduit vers le but que vise la France. Mais on ne peut atteindre ce but qu'en abattant le militarisme prussien. C'est pourquoi le gouvernement de Pétrograd a grandement raison d'insister sur la nécessité de vaincre. C'est pourquoi les Etats- Unis qui, manifestement, ne cherchent ni annexions ni indemnités, sont entrés dans la guerre. Ils préparent l'offensive contre l'Allemagne. Qu'on la prépare aussi chez les Russes. Alors, la vraie paix viendra.

JEAN HERBRETTE.

UNE PAIX DURABLE

Au cours de son remarquable discours à la réouverture des chambres françaises, M. Ribot a dit que la France et ses alliés voulaient une paix durable et qu'ils sauront l'imposer.

"Nous verrons, a-t-il déclaré en terminant, en quels termes nous pouvons établir un accord complet avec nos alliés sur la fin de la guerre. Nous le ferons sans réticence. Rien de fondamental ne nous sépare. Ce que veulent au fond les deux gouvernemnets, c'est une paix durable. (Vifs applaudissements). C'est la fin de ce cauchemar qui a trop longtemps pesé sur le monde, c'est une paix fondée sur la justice et sur le droit des peuples, avec cette autre condition: la disparition de ce despotisme militaire qui a été la terreur du monde. (Vifs applaudissements). et qui demain pourrait détruire la paix équitable que nous désirons tous (Très bien! très bien!)

"Et quand le peuple allemand, auquel nous ne méconnaissons pas le droit de se développer comme tout autre (Applaudissements), comprendra cela, la paix sera plus facile à obtenir. Voilà ce que l'on dit à Washington comme à Pétrograd, voilà ce qui est au coeur de la démocratie française. (Vifs applaudissements).

"Et maintenant, il faut que l'armée russe comprenne son devoir, qu'elle fasse une offensive victorieuse pendant que les Etats-Unis se préparent à envoyer des divisions sur notre front, et alors nous n'aurons plus aucune crainte ni aucun doute, et nos ennemis verront l'anéantissement de leurs espérances et de leur orgueil.

"Ils viendront demander la paix non pas hypocritement, comme aujourd'hui, par les moyens louches et détournés, mais ouvertement et nous la ferons dans les conditions dignes de la France, de son passé et de son présent: et si on ne la demande pas, nous saurions l'imposer."

LES CHARS D'ASSAUT

L'ACTION DES "TANK" FRANCAIS A L'ATTAQUE DU 5 MAI—UNE VISION D'ENFER.

Pilotés par des équipages énergiques, les chars d'assauts (tank) ont montré, pendant les dernières opérations, quel concours efficace l'infanterie peut attendre d'eux. Le 5 mai, amenés à pied d'oeuvre par des itinéraires dont l'utilisation était déjà un tour de force, ils s'engagèrent sur le terrain d'attaque quelques secondes avant les vagues d'infanterie.

Dès que l'escadrille lente et passive des chars, dépassant le rebord escarpé du plateau qu'elle avait à franchir, fut aperçue des observatoires allemands, les obus se concentrèrent sur elle; des batteries avaient reçu la mission particulière de la contre-battre. Les mitrailleuses prirent ausi les chars à partie. A tir bloqué, elles criblèrent leur carapace, espérant la crever à force de frapper les mêmes points, et comptant atteindre, à travers les blindages, les rouages mêmes de l'énorme machine, ainsi que les servants, le canonnier, le chef. Elles n'y parvinrent point. Leurs balles innombrables nettoyant les peintures de camouflage, chauffèrent, décapèrent, polirent l'acier des blindages, mais sans le traverser.

Les incidents de cette guerre d'un nouveau genre furent nombreux et héroïques. Touché de plein fouet par un obus, un des chars prit feu; son équipage put heureusement ouvrir le guichet de sortie, sauter à terre, rejoindre les fantassins à l'assaut. Un autre fut mis en panne par un coincement du mécanisme. Stoppant devant l'ennemi, l'équipage épuisa d'abord ses munitions, reprit terre, essaya de se dépanner et, n'y arrivant point, emporta ses mitrailleuses pour éviter que l'ennemi pût s'en servir s'il s'emparait du char, ce qui ne se produisit d'ailleurs point, grâce à notre avance.

Un autre char se dégagea, que d'audacieux grenadiers, dans une ruée soudaine, avaient tenté d'aveugler à coups de projectiles. Les équipages des chars montrèrent d'ailleurs quel esprit ils apportaient au combat, en participant à telle heure où leur mission pouvait leur paraître achevée, aux luttes des fantassins, des chasseurs à pied qui se trouvaient dans leur voisinage. Les chasseurs à pied ont fait l'admiration de tous les témoins des combats du 5 et particulièrement des équipages des chars.

Pendant le feu, la vie est terrible à l'intérieur d'un char d'assaut. La place y est restreinte, comme on peut le penser. Mitrailleurs, canonniers, pourvoyeurs, ont juste la place nécessaire à leur service et juste ce qu'il leur faut de "regards" sur l'extérieur. Le chef du char, lui, observe par les créeaux. On peut dire que son esprit, ses nerfs, ses muscles, sont toute la vie du char: pannes, arrêts, obstacles, incidents de combats, c'est lui qui doit juger de tout, décider de tout. Et cela, pendant que les éclats d'obus et les balles martèlent violemment les blindages, que la machine cahotte et que s'alourdit l'atmosphère de ce réduit, de cette machinerie à la fois lourde et souple, compliquée et simple. De quels hommes les équipages des chars doivent être faits, on l'imagine aisément.

Tous sont volontaires. Infanterie, cavalerie, artillerie, toutes les armes sont représentées parmi eux. Ils ont un esprit de corps bien à eux, qu'ils doivent aux pertes courageusement subies, aux dangers, à l'efficacité certaine de leurs efforts.

M. le Dr. Laurendeau est de retour depuis dimanche d'une promenade dans l'Est.

UNE REVOLUTION BIEN ANNONCEE

New-York, 13.— Ludwig Lore, secrétaire de la Fédération allemande du parti socialiste aux Etats-Unis, a annoncé qu'il y aurait une révolution le 27 septembre. Selon les informations qu'a reçues M. Lore, les premiers soulèvements auraient lieu à Potsdam, Breslau, Erfurt, Berlin et Francfort-sur-le-Mein.

M. Lore ajoute aussi qu'on suppose que les Allemands socialistes et radicaux veulent l'abdication du kaiser et l'établissement d'une république allemande.

Une peu partout en Allemagne, depuis quelque temps, on demande un changement radical dans le gouvernement allemand; on a même fait cette demande au Reichstag, le 15 mars dernier, alors que l'on voulait une république.

Maintenant, voilà que les amis de la république allemande, qui demeurent aux Etats-Unis, encouragent les révolutionnaires de là-bas; on a même fondé, à cette fin, une organisation dont le but est d'aider le peuple teuton à se délivrer des périls du militarisme autocrate et de renverser "le kaiser et les rois et tous leurs suivants."

Nos abonnés en retard voudront bien nous faire parvenir sans plus de délai les montants qu'ils nous doivent pour le service du journal.

PETITES ANNONCES

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.